Formulaire d'inscription en tant qu'association membre du Centre Culturel de Leuze-en-Hainaut :

Ce formulaire est à compléter par toutes les associations qui souhaitent devenir membre et à renvoyer signé au Conseil d'Administration du centre culturel (33/3 rue d'Ath à 7900 Leuze)
Ce formulaire est également à utiliser pour les modifications de représentants de l'association.

- Pour les associations qui souhaitent devenir <u>membre ADHERENTS</u>, cette demande peut être introduite tout au long de l'année auprès du Conseil d'Administration.
- Pour les associations qui souhaitent devenir membres EFFECTIFS, ce courrier doit être envoyé avant le 1er mars de chaque année (avec information explicite sur l'objet des activités de votre association). Les candidatures pour les membres effectifs sont débattues en Assemblée Générale.

	Nouvelle demande d'adhésion
	Modification de demande d'adhésion (modification du type d'adhésion et/ou du représentant)
• No	m de votre association :
0	Adresse postale :
0	Courriel:
0	N° tél :
0	Site internet :
0	Objet social:
0	Brève description de vos activités :
	Responsable de l'association (Nom, prénom+ fonction) :
0	Personne mandatée pour représenter l'association auprès du CCL :
	- Nom, prénom :
	Adresse postale :
	- Courriel :
	- Tél :
L'association	on précitée souhaite rester/devenir : membre EFFECTIF
	membre ADHERENT
	Date :

Remarques importantes :

- Les associations répondant aux critères pour devenir membre effectif peuvent, si elles le souhaitent, choisir d'être simplement membre adhérent.
- Si vous pensez que votre association (ASBL ou association de fait) poursuit un objectif culturel et qu'elle a donc la légitimité d'être membre effectif, n'hésitez pas à envoyer votre candidature. En cas d'hésitation, nous restons à votre disposition pour en discuter. Nous vous demanderons cependant d'envoyer une lettre explicative au CA. Ces candidatures sont discutées en CA et votées lors de l'AG.



Tableau comparatif des deux types de "membres" du CCL

	Membres EFFECTIFS	Membres ADHERENTS
Objet social de l'association	Culturel*	Non culturel
Territoire d'action	Principalement sur le territoire de l'entité leuzoise.	Principalement sur le territoire de l'entité leuzoise.
Droit de vote à l'AG	Oui	Non
Eligibilité au CA	Oui	Non
Cotisation annuelle	12,50 €	12,50 €
Tarif préférentiel pour location matériel et salles**	Oui	Oui
Publication dans l'agenda associatif (site web et Balotil)	Oui	Non

^{*} Toutefois, si vous pensez que votre association (ASBL ou association de fait) poursuit un objectif culturel et qu'elle a donc la légitimité d'être membre effectif, n'hésitez pas à envoyer votre candidature. En cas d'hésitation, nous restons à votre disposition. Nous vous demanderons cependant d'envoyer une lettre explicative au CA.

Comment faire pour que votre association devienne membre du centre culturel ?

• <u>Pour devenir membre EFFECTIF</u>: vous devez envoyer *avant le 1er avril* de chaque année le formulaire d'inscription dûment complété et signé, à l'attention du Conseil d'Administration du Centre culturel de Leuze (33/3 rue d'Ath – 7900 Leuze).

Les candidatures pour les membres effectifs sont débattues en Assemblée Générale. Attention : une explication claire et complète à propos des activités de votre association est nécessaire.

• <u>Pour devenir membre ADHERENT</u>: vous devez envoyer le formulaire d'inscription dûment complété et signé à l'attention du Conseil d'Administration du Centre culturel de Leuze (33/3 rue d'Ath – 7900 Leuze).

Les demandes pour devenir membre adhérent sont débattues au sein du Conseil d'Administration et peuvent dès lors être envoyées tout au long de l'année.

Plus d'infos:

Centre culturel de Leuze-en-Hainaut ASBL 33/3 rue d'Ath – 7900 Leuze-en-Hainaut 069 662 467 – info@cultureleuze.be N° compte : BE71 0682 2108 6669

^{**} Ces membres bénéficient du tarif de location préférentiel pour la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville et du CCL ainsi que pour les tables, chaises, grilles et praticables.